

OLLA PODRIDA



Les doléances des propriétaires d'immeubles devant les commissaires d'expropriation pour l'élargissement de la rue Saint Laurent peuvent fendre le cœur le plus endurci.

Lorsque les évaluateurs de la municipalité donne une estimation de leur propriété, l'indignation donne à leur figure la coloration rouge d'un homard qui a abusé de la cuisson.

—Comment, s'écrient-ils, vous voulez nous spolier de notre patrimoine. Achetez notre immeuble à \$3 du pied ! Ne savez-vous pas qu'il vaut \$8 ?

—Calmez vous, messieurs les propriétaires. Nous ne vous donnerons pas un prix ridicule, répondent les commissaires et le procureur de la municipalité. Nous consentons à vous accorder la valeur que vous avez vous-même donnée à votre immeuble lorsque les cotiseurs sont venus vous taxer. Voyons, parlons raison. N'avez-vous pas dit à ces fonctionnaires que votre propriété ne valait que \$3. On vous a cotisés à \$3 et vous n'êtes pas satisfaits maintenant.

—Nous avons été cotisés trop bas. On aurait dû mettre le double sur le rôle des évaluateurs.

—Pourquoi ! n'avez-vous pas protesté ?

—Pourquoi ! Est-ce que nous savions alors que... Dans tous les cas nos immeubles valent \$8 du pied.

La corporation n'a pas d'âme et les jérémiades de ces malheureux ne peuvent jamais la toucher.

Hélas ! cent fois hélas.

Après avoir entendu les propriétaire, écoutons maintenant les locataires.

La classe des locataires a été longtemps persécutée et ses plaintes ont toujours été étouffées.

C'est toujours l'histoire du prolétaire à la merci des bourgeois et des grandes corporation. On a invité les locataires à déposer leurs plaintes devant la commission des expropriations. Ceux-là se sont déboutonnés et ils ont parlé avec abondance de cœur de tous les maux que le progrès fera fondre sur eux.

Les locataires dont les réclamations ont été formulées de la manière la plus comique sont les aubergistes qui pullulent sur toute la longueur de la rue Saint Laurent. Le guignon a voulu qu'ils fussent tous à peu d'exception près du côté de la rue qui doit disparaître sous le pie du démolisseur.

Comme la reconstruction des bâtiments durera cinq ou six mois, chacun de ces messieurs exige de la ville une indemnité pour la perte de sa clientèle. Il y a des réclamations de cette nature dont le chiffre s'élève à six ou sept mille dollars.

Dix auberges seront rasées vers le premier mai prochain sur la rue Saint Laurent.

Les clients de ces dix maisons chercheront nécessairement de nouveaux moulins à poivre pour y porter leurs économies et ils y resteront attachés.

Vous verrez que la municipalité sera assez avaricieuse, assez pingre, assez sans cœur pour refuser à chacun de ces malheureux hôteliers une indemnité de cinq ou six mille piastres pour son déménagement.

O les déménagements !

Trois déménagements, dit un proverbe, causent autant de dégâts qu'un incendie.

Les locataires sont très raisonnables en n'exigeant que cinq ou six mille dollars pour leurs frais de déplacement.

Combien d'avaries leurs marchandises, leurs comptoirs, leurs rayons et tout le saint frusquin de leur commerce vont-ils essayer ? Pour l'aubergiste la peinture des tonneaux sera défraîchie, des verres seront ébréchés, des entonnoirs bossés, des carafes cassées. Pour le marchand de nouveautés il y aura des coupons d'indiennes fripés, des pièces de calicot salis, des verges endommagées.

Et Cizol donc ? Cizol, notre ancien charcutier, où ira-t-il mettre ses pieds de cochon ?

Un déménagement pourra leur causer beaucoup de mal.

Six ou sept mille piastres pour un déménagement de locataire, allons donc !

Parlez maintenant d'une dizaine de mille.

Le chef de police mérite une bonne note pour le remuement qu'il vient de faire dans son département en changeant de poste tous les constables. Tel policier qui était de service dans le quartier d'Hochelega est aujourd'hui attaché à un des postes de la Pointe Saint-Charles.

Par cette innovation le colonel Hughes a mis les policiers dans l'impossibilité de se familiariser avec les justiciables de leurs quartiers. La familiarité, comme on le sait, engendre toujours les mépris.

Aujourd'hui le constable faisant sa ronde dans un district étranger, sera moins exposé à fermer les yeux sur les délits commis par ses intimes.

Tout cela est bel et bien, mais, comme l'a dit Salomon, il n'y a rien de parfait sous le soleil. Toute médaille a son revers.

Je suis d'avis que les intérêts de la justice souffriront beaucoup des nouveaux changements.

Quand je parle de la justice, je veux dire les juges en chambre. Pas les juges de la Cour Supérieure, mais les juges du fond des faubourgs Québec et Saint-Joseph.

Ces juges seront obligés de transporter leur tribunal d'une extrémité de la ville à l'autre et de décharger le délibéré dans beaucoup de petites causes.

Les habitués du palais de justice ignorent presque tous l'existence des tribunaux auxquels je fais allusion.

Un mot d'explication.

Un policeman a fini son quart. Il rentre au foyer de la famille, est-ce pour y goûter la paix et le bonheur domestique ? Non, il y a de nouvelles fonctions officielles à remplir.

Le constable devient président d'un tribunal, devant lequel se vide les différends des ménagères de la localité. Le point en litige est souvent une corde à linge traversant une cour en commun, l'enlèvement de la glace, le nettoyage d'une cour, des insultes verbales, voire même des assauts et voies de faits.

Le petit peuple qui n'a pas le son pour consulter un avocat ou lancer un mandat d'arrestation, défère la cause à un policeman bien connu dans le voisinage, qui la juge en dernier ressort.

Ces tribunaux de constables siègent en permanence dans tous les quartiers pauvres et éloignés du centre de la ville. Il y a très rarement appel des décisions de ces petites cours. Si la cause présente des points de droits épineux, le juge d'ordinaire la prend en délibéré et ne rend sa décision que lorsqu'il a pris le conseil du sergent de son poste.

Ainsi, on comprend maintenant les entraves que le chef de police mettra dans le fonctionnement de la justice, en éloignant les constables des quartiers qu'ils habitent depuis nombre d'années.

Je termine par une anecdote inédite.

C'était en 1885, au temps où la Cour Sanitaire tenait ses séances à l'hôtel de ville.

Un prisonnier comparait devant les juges Normandeau et Isaeson pour répondre à l'accusation d'avoir insulté des officiers de santé qui s'étaient présentés chez lui pour vacciner ses enfants.

—Plaidez-vous coupable ou non coupable, demanda le greffier.

—Ce n'est pas moi qui parlais, c'est ma femme qui les a insultés. Il n'y avait pas de ma faute. Vous voudrez bien m'excuser. Vous comprenez bien, messieurs les juges, votre honneur, vous le savez comme moi, on n'est jamais maître de la gueule de nos dames.

H. BERTHELOT.

DE TOUT UN PEU

On vient d'enterrer à Clyde, New-Jersey, le colonel Ruth Goshen, le géant le plus grand que le fameux Barnum ait jamais exhibé. Depuis dix ans, Goshen passait ses hivers à Clyde, petite station du chemin de fer de Pennsylvanie, près de New-Brunswick. C'est là qu'il est mort, après une maladie de six mois environ. Pendant tout le temps qu'a duré sa maladie, Goshen avait quatre hommes vigoureux pour le soigner, et ils n'était pas de trop lorsqu'il fallait le transporter hors de son lit, car il ne pouvait plus bouger. Goshen, pieds nus, avait une hauteur de sept pieds deux pouces ; ses épaules avaient deux pieds six pouces de large, et il pesait 634 livres. D'après des papiers trouvés chez lui, le défunt était né Egypte et était âgé de soixante-dix ans environ.

Au parc Central :

Deux enfants causent de leur famille.

—Mon papa est gros... mais ma maman... oh ! elle est d'un maigre !

—Et ton papa l'aime ?

—Oh ! oui. Mais, quand il l'embrasse, on dirait qu'il ronge un os !

Tout le monde sait que, dans la famille Carnot, les fils possèdent un métier manuel, comme le président de la République qui est menuisier ; mais ce qu'on ignore peut-être, c'est qu'il en est de même dans la famille des Hohenzollern. Ainsi, l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, est relieur, et son fils, le prince impérial, doit prochainement faire choix d'un métier.

Un procès comique, des plus amusants, vient de s'ouvrir, affirment les journaux de Saint-Louis, dans le comté de Randolph (Missouri).

Il s'agit, paraît-il, d'une vache laitière que deux petits fermiers de Maberly, nommés Brown et Jones, ont achetée en commun. Brown prétend que, par égard pour son voisin et bien qu'il ait payé la même somme que lui, il n'a voulu acquérir que la partie postérieure de la vache, laissant à Jones la partie la plus noble de l'animal, c'est-à-dire les jambes de devant et la tête. Se basant sur ce principe, Brown oblige son voisin à nourrir la vache ; mais il prend tout le lait pour lui seul. Et pourtant ce n'est pas le brave Jones qui poursuit son voisin en justice, comme on pourrait le supposer. La vache a blessé ces jours derniers Brown, à coup de cornes, et celui-ci intente une action en dommages-intérêts à Jones comme propriétaire des cornes de la vache.

Mlle Elise, une mignonne qui compte bien, à elle toute seule, une belle pièce de cinq printemps, pleurait lorsque son papa et sa maman allaient, sans elle, dîner en ville.

On est parvenu, assez péniblement, à lui faire comprendre qu'elle était encore trop petite pour ce genre d'exercice, mais que son tour viendrait quand elle serait un peu plus grande.

Quelques jours après cette laborieuse explication, on conduit la filette au Jardin d'acclimation.

Et Mlle Elise de tomber en arrêt devant la girafe, et de s'écrier, stupéfaite d'admiration :

—Eh bien, merci ! Je pense que celle-là peut aller dîner en ville. Elle est assez grande !

Dans un restaurant de la rue St Laurent :

—Garçon, qu'avez-vous de bon à me donner ?

—Rien ; d'ailleurs, moi je pars demain, je suis si dégoûté de ce qu'on mange ici. Vous n'avez pas idée comme c'est sale dans la cuisine.

Fragment de dialogue conjugal :

—Avez-vous lu dans le journal, mon ami, qu'il suffit, pour calmer les flots irrités, de verser de l'huile dans la mer ?

—Oui, ma chère, et je te prie d'avoir toujours quelques bidons d'huile à la maison. Je veux faire une expérience sur ta mère, qui est souvent orageuse.

AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.